

# RAPPORT DE GESTION

## Afri-Can, Société de minéraux marins

### INTRODUCTION

Le rapport de gestion (« MD&A ») qui suit devrait être lu de concert avec les états financiers non vérifiés intermédiaires d'Afri-Can, Société de Minéraux Marins («Afri-Can», «la Société», ou «AFA» pour la période terminée le 30 novembre 2006 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 août 2006, de même qu'avec la déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière et les notes qui s'y rattachent. À moins d'indication contraire, les références à des montants en dollars correspondent à des dollars canadiens.

Les états financiers intérimaires non vérifiés pour la période terminée le 30 novembre 2006 et les notes qui s'y rattachent sont **non vérifiés et ils n'ont pas été revus pas les vérificateurs de la Société**.

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 24 janvier 2007. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et d'états financiers sur le site SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Cette discussion de la direction sur les états financiers contient des «énoncés prospectifs», tels qu'identifiés dans les dépôts réguliers d'Afri-Can auprès des autorités réglementaires canadiennes, qui comprennent certains risques et incertitudes. Il n'y a aucune garanti que ces énoncés se révéleront exacts et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient varier de façon importante et différer de ceux anticipés dans ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont sujets à une variété de risques, incertitudes et autres facteurs qui pourraient significativement différer des résultats ou événements actuels. Quand utilisés dans ce document, des mots tels que « pourrait », « planifier », « estimer », « intention », « pouvoir », « potentiel », « devoir » (doit) et expressions similaires sont des énoncés prospectifs. Même si Afri-Can croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés impliquent des risques et incertitudes et aucune assurance ne peut être donnée que les résultats actuels seront consistants avec ces énoncés prospectifs. La Société ne prend aucun engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs si des circonstances, estimations ou opinions de la Direction doivent changer. Les lecteurs sont donc informés de ne pas placer une confiance induite dans ces énoncés prospectifs.

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au cours des dernières années, la nature fondamentale des activités d'Afri-Can n'a pas changé. En tant que Société Canadienne d'exploration et de développement inscrite à la Bourse de Croissance TSX, l'objectif premier de la Société est d'acquérir, d'explorer et développer des concessions de diamants marins et des prospects d'exploration minérale, qui peuvent rapidement arriver au stade de faisabilité et ultimement se développer en exploitation.

## **PROJETS D'EXPLORATION**

On trouvera ci-après une brève description des propriétés dans lesquelles Afri-Can détient une participation.

### **BLOC J / CONCESSION WODUNA**

Le 11 janvier 2006, la Société a conclu une entente avec **INTERNATIONAL MINING AND DREDGING HOLDING LTD.** («IMD») dans le but de poursuivre les travaux d'échantillonnage sur la concession marine Bloc J en Namibie pour lequel Afri-Can détient un intérêt de 70%.

Afri-Can louera le vaisseau et assumera la consommation d'essence à la fin de chaque mois d'utilisation du vaisseau. L'estimation de coût pour le programme complet est d'approximativement 2,5 millions \$ US. Selon les termes de l'entente, Afri-Can doit procéder à un paiement de 300 000 \$ US au moment de la mobilisation et assumera la consommation d'essence à la fin de chaque mois d'utilisation du vaisseau. Après déduction des frais de mobilisation et de consommation d'essence, la balance à payer à la fin du programme est estimée à 1,8 million \$ US et sera payable 30 jours après la fin du programme complet. Le paiement de la balance au contrat est sujet à des options de paiements approuvés par les actionnaires d'Afri-Can le 23 février 2006 et ce par un vote à 99,8% en faveur de l'entente. De ce fait, l'entente est en force.

La première phase de notre programme de délimitation de ressources sur le Bloc J en Namibie, a été complété le 22 novembre 2006. Elle a consisté en un levé géophysique totalisant 854 lignes / kilomètres et en l'extraction de 38 échantillons de vibro-foreuse. L'analyse et l'interprétation des résultats de la première phase permettra de finaliser les détails de la deuxième phase du programme, qui sera essentiellement constitué d'un échantillonnage en vrac qui permettra l'extraction d'approximativement 319 larges échantillons d'au moins 10 mètres carrés chacun. La deuxième phase doit débuter au cours du premier semestre de 2007 et devrait s'échelonner sur une période de 12 mois. Le but du programme complet est de délimiter une ressource diamantifère sur le Bloc J et ce en accord avec l'Instrument National 43-101.

### **CONCESSION DE CUIVRE HAIB**

Le 26 mai 2005, Afri-Can a annoncé qu'elle et Deep South ont signé une entente d'option et de gestion avec Copper Resources Corporation ("CRC") selon laquelle CRC acquiert l'option d'Afri-Can de gérer les programmes d'exploration et d'acquérir un intérêt indivis de 70% dans le gîte de cuivre Haib en Namibie. À la suite de cette transaction, Afri-Can n'a plus d'engagements financiers envers Deep South et ce, même si CRC décidait de se retirer du projet.

## INFORMATION FINANCIERE SELECTIONNEE

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les périodes terminées le 31 août 2006, 2005, 2004, 2003, 2002, 2001 et 2000.

|                                                        | FISCAL<br>2006 | FISCAL<br>2005 | FISCAL<br>2004 | FISCAL<br>2003 | FISCAL<br>2002 | FISCAL<br>2001 | FISCAL<br>2000 |
|--------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|                                                        | 31/08/06       | 31/08/05       | 31/08/04       | 31/08/03       | 31/08/02       | 31/08/01       | 31/08/00       |
|                                                        | \$             | \$             | \$             | \$             | \$             | \$             | \$             |
| Frais généraux et d'administration                     | 1,231,729      | 954,713        | 1,011,394      | 799,809        | 887,505        | 659,998        | 590,173        |
| Perte avant radiations                                 | 1,265,234      | 1,038,142      | 1,055,289      | 882,920        | 980,317        | 605,768        | 424,503        |
| Perte et perte diluée par action<br>(avant radiations) | 0.010          | 0.012          | 0.014          | 0.010          | 0.020          | 0.010          | 0.010          |
| Perte nette                                            | 1,265,234      | 6,849,562      | 4,835,086      | 891,676        | 980,317        | 3,185,550      | 424,503        |
| Perte nette et perte nette diluée par action           | 0.010          | 0.080          | 0.060          | 0.010          | 0.020          | 0.060          | 0.010          |
| Actif à court terme                                    | 687,679        | 345,862        | 93,217         | 160,148        | 934,957        | 748,021        | 183,328        |
| Actif total                                            | 5,238,097      | 4,738,641      | 10,053,595     | 13,451,968     | 13,006,819     | 10,245,026     | 11,020,373     |
| Passif à court terme                                   | 211,638        | 133,084        | 938,334        | 974,476        | 569,277        | 124,050        | 190,032        |
| Montant dû aux administrateurs                         | 513,980        | 356,042        | 812,162        | 239,913        | 59,557         | 50,630         | 9,335          |
| Avoir des actionnaires                                 | 4,512,479      | 4,249,515      | 8,303,099      | 13,451,968     | 13,006,819     | 10,070,346     | 10,821,006     |

### Discussion sur l'information financière sélectionnée

Depuis ses débuts, le plan d'affaires d'Afri-Can vis-à-vis ses concessions marines est concentré en premier lieu sur l'avancement à un stade de développement avancé du Bloc J et par la suite engager le développement de d'autres concessions.

Les derniers programmes d'exploration marine d'importance conduits par la Société furent effectués au cours des exercices 2002 et 2003. Jusqu'à la fin de l'exercice 2004, la Société a complété des activités de planification d'exploration marine centrées sur la préparation d'un programme complet d'exploration couvrant la totalité des 41 km<sup>2</sup> déjà délimité avec un potentiel diamantifère. Les travaux ont aussi inclus l'élaboration d'un plan de travail détaillé combiné avec le développement d'un outil d'échantillonnage spécial qui pouvait être combiné à un bateau équipé d'un « airlift ».

La plupart sinon la totalité des aspects positifs de nos programmes d'exploration marine de 2001 à 2003 ont été assombris par les problèmes rencontrés par nos compétiteurs. Ces problèmes ont eu un impact sur le marché des capitaux pour l'ensemble des entreprises de l'industrie des diamants marins et a créé un délais de deux ans dans la mise en œuvre de notre programme d'exploration. Au cours de l'exercice se terminant le 31 août 2005 et jusqu'à la fin du premier trimestre de 2006, les activités des concessions de Afri-Can étaient des activités de maintenance. Durant cette période, la Société a concentré ses efforts à l'assainissement de son bilan, la reprise des activités d'exploration marine en Namibie et le parachèvement du travail requis afin de signer une entente de partenariat avec un partenaire technique expérimenté.

À la suite de la signature de notre entente avec IMD et sa ratification par les actionnaires au deuxième trimestre de 2006, le Bloc J, n'est plus en mode entretien et maintenance. Au cours du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre, la Direction a travaillé avec son équipe technique, sous la direction de M. Dick Foster, à relancer ses programmes d'explorations tel que planifiés.

La moyenne des frais généraux et des pertes avant radiation au courant des 7 dernières années était de 876 474 \$ et 893 167 \$ versus \$ 1,231,729 et \$ 1,265,234 pour l'année fiscale 2006. La moyenne

de sept années n'est pas une mesure précise pour évaluer la performance de la Société, spécialement depuis la période fiscale 2004 car les dépenses de direction et administratives attribuables à nos programmes en Namibie sont imputées aux dépenses opérationnelles et non plus inclus dans les dépenses d'exploration comme elles l'étaient par le passé.

La moyenne des frais généraux et des pertes avant radiation au courant des 3 dernières années de 1 065 945 \$ et 1 119 555 \$ donne une meilleur base de comparaison.

Les facteurs suivant expliquent pourquoi les montants de l'exercice financier 2006 sont plus élevés que la moyenne des trois dernières années: 1) Durant le mois de janvier 2006, la société a octroyé 2 350 000 options à ses administrateurs et à un groupe se spécialisant dans les relations aux investisseurs, ce qui a généré une charge relative aux émissions d'option de 126 030 \$ (s'il vous plaît vous référer à la section pertinente du rapport de gestion et de la note 7 des états financiers); 2) Depuis le début de l'année fiscale 2006, la Société a augmenté ses dépenses de relations publiques dans le but d'améliorer sa visibilité; et 3) Les frais inhérents aux demandes réglementaires ont augmenté de plus de 50% depuis l'année dernière.

### Résumé des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente l'information financière sélectionnée pour les huit derniers trimestres.

|                                                      | FISCAL<br>2007 | FISCAL 2006 |           |           |           | FISCAL 2005 |            |            |
|------------------------------------------------------|----------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-------------|------------|------------|
|                                                      | 30/11/06       | 31/08/06    | 31/05/06  | 28/02/06  | 30/11/05  | 31/08/05    | 31/05/05   | 28/02/05   |
|                                                      | \$             | \$          |           | \$        | \$        | \$          | \$         | \$         |
| Frais généraux et d'administration                   | 253,476        | 318,812     | 245,621   | 437,801   | 229,495   | 221,986     | 230,379    | 281,468    |
| Perte avant radiations et frais d'émission d'options | 250,910        | 327,247     | 250,599   | 331,042   | 230,038   | 216,366     | 249,832    | 309,335    |
| Perte et perte diluée par action (avant radiations)  | 0.00           | 0.00        | 0.00      | 0.00      | 0.00      | 0.00        | 0.00       | 0.00       |
| Perte nette                                          | 250,910        | 327,247     | 250,599   | 457,350   | 230,038   | 5,878,002   | 413,077    | 325,304    |
| Perte nette et perte nette diluée par action         | 0.00           | 0.00        | 0.00      | 0.00      | 0.00      | 0.08        | 0.00       | 0.00       |
| Actif à court terme                                  | 480,483        | 687,679     | 72,025    | 39,453    | 120,816   | 345,862     | 1,180,017  | 53,039     |
| Actif total                                          | 6,093,216      | 5,238,097   | 4,490,250 | 4,450,811 | 4,495,872 | 4,738,641   | 11,076,877 | 10,118,987 |
| Passif à court terme                                 | 1,184,807      | 211,638     | 77,328    | 268,958   | 125,359   | 133,084     | 447,328    | 930,769    |
| Montant dû aux administrateurs                       | 653,189        | 513,980     | 670,004   | 493,696   | 351,037   | 356,042     | 501,349    | 666,060    |
| Avoir des actionnaires                               | 4,255,219      | 4,512,479   | 3,742,918 | 3,688,157 | 4,019,477 | 4,249,515   | 11,128,200 | 8,519,158  |

### Discussion sur l'information financière trimestrielle sélectionnée

Au cours de huit derniers trimestres, les frais généraux d'administration et les pertes avant radiations et frais relatifs aux émissions d'options se chiffrent en moyenne à 277 379 \$ et 270 671 \$.

Les facteurs suivant ont une forte influence sur nos coûts d'opérations: 1) Depuis 2006, la Société a augmenté ses dépenses de relations publiques dans le but d'améliorer sa visibilité; 2) Les charges

relative aux émissions d'options représentent une part importante de nos frais généraux d'administration (s.v.p. vous référer à la section pertinente du rapport de gestion et de la note 7 des états financiers); et 3) Les frais inhérents aux demandes réglementaires n'ont cessé d'augmenter au cours des ans.

En tenant compte de ce qui précède, il en coûte maintenant en moyenne 280 000 \$ en frais généraux d'administration par trimestre pour assurer l'exploitation de la Société. De ce montant, 100 000 \$ représente les salaires, honoraires et avantages sociaux payables aux membres de la direction de même qu'aux honoraires professionnels payables à deux administrateurs de la Société (voir la rubrique « Opérations entre apparentés » pour plus de détails).

### **Performance trimestrielle globale**

Au cours du premier trimestre de l'année fiscale 2007, la Société a encouru des dépenses d'exploration de 1 087 785 \$ contre 13 309 \$ en dépenses d'entretien pour la période correspondante l'année dernière.

Durant la période la Société a encouru une augmentation de ses pertes nettes de 20 981 \$ (ou 9,07 %), (250 910 \$ contre 230 038\$), les frais généraux eux ont augmenté de 23 981 \$ (ou 10.45 %) alors que les autres coûts ont diminué de 3 609 \$.

L'augmentation des frais généraux de 23 981 \$ (ou 10.45 %) par rapport à la période correspondante l'an dernier est attribuable principalement à la hausse: des coûts de salaires, avantages sociaux et frais de gestion de 15 255 \$ (ou 21.0 %) ; des frais de relations publiques de 10 923 \$ (ou 21.0 %); des frais de divulgation d'information aux actionnaires de 5 183 \$ (ou 174 %) des frais de voyage de 3 046 \$ (ou 20.0 %); et des frais de bureau de 2 351 \$ (ou 11.0 %) qui n'ont pas été amoindries par la réduction de 14 535 \$ (ou 25 %) des honoraire professionnel.

Les ( 2 566 \$) d'autres dépenses de la Société se compose de perte sur change de 1 276 \$ et de revenus d'intérêt de 3 842 \$.

La perte sur change de la Société provient de ce que quelques-uns des actifs et passifs de la Société sont libellés en dollars namubiens et en dollars US. La perte sur change de 1 276 \$ pour l'exercice 2006 représente une perte en espèce encourue par la Société dans le cours normal de ses opérations.

### **Situation de trésorerie**

Tant et aussi longtemps que la Société sera au stade d'exploration et développement, la Société ne générera pas de liquidité de ses opérations. La capacité de la Société de satisfaire à ses obligations courantes et de poursuivre son développement est entièrement tributaire de la capacité de la direction d'obtenir les fonds suffisants dans le cadre de placements privés et autres programmes de financement faisant appel à l'émission d'actions.

Les besoins de fonds de roulement d'Afri-Can pour l'exercice 2007 se chiffrent aux environs de 180 000 \$ par trimestre. Ce montant ne comprend pas les salaires payables aux membres de la direction ni les honoraires devant être versés à d'autres initiés de la Société (voir la rubrique « Opérations entre apparentés » pour plus de détails).

La Société mène ses activités à l'échelle internationale et s'expose donc aux fluctuations de change monétaire. La Société n'a présentement pas recours à des instruments financiers pour limiter son exposition à ces fluctuations de change monétaire

Au 30 novembre 2006, la situation du fonds de roulement de la Société déficitaire de 853 385 \$ (versus un fonds de roulement de 476 041 \$ au 31 août 2006).

Le déficit net du fonds de roulement de la Société au 30 novembre 2006, inclus un montant de 1 066 406 \$ et représente les charges reliées au programme d'exploration et sont incluses dans l'augmentation des frais courus à payer. En conformité avec les Principes Comptables Canadiens Généralement Acceptés, l'augmentation des frais courus à payer représente la meilleure estimation de la Direction quant aux frais quotidien inclus dans l'entente avec IMD et représente les coûts de la première phase d'exploration complétée le 22 novembre 2006.

Selon les termes de l'entente, ces coûts ne seront facturés que 30 jours après la complétion du programme complet. Le paiement de ces factures ultérieures est sujet à l'entente survenue entre les parties (pour de plus amples détails, svp vous référer aux sections afférentes de la discussion aux états financiers et à la note 12 des États Financiers, concessions marines).

Les actifs à court terme de la Société au 30 novembre 2006 comprennent les éléments suivants : 316 212 \$ ( 567 300 \$ au 31 août 2006) de trésorerie et d'équivalence de trésorerie; 124 696 \$ ( 118 004 \$ au 31 août 2006) de somme à recevoir et 14 628 \$ ( 2 375 \$ au 31 août 2006) de dépenses payées d'avance. Les passifs à court terme eux atteignaient 1 308 923 ( 211 638 \$ au 31 août 2006). Ce passif à court terme comprend les éléments suivants : des comptes généraux à payer de 79 901 \$ (80 899 \$ au 31 août 2006), des frais courus à payer de 1 104 906 (0 \$ au 31 août 2006), et des charges à payer aux administrateurs et à des sociétés appartenant à des administrateurs de 124 116 \$ (130 739 \$ au 31 août 2006).

Pour améliorer son fonds de roulement, la Société a annoncé le 30 novembre 2006, qu'elle procéderait à un placement privé de 500 000 \$. Le placement a été clôturé le 4 janvier 2007.

### **Sources de financement**

Pour l'exercice qui vient, la Société n'a engagé aucune dépense d'immobilisations. De plus la signature de l'entente avec Copper Resources Corporation (CRC) le 26 mai 2005 a transféré à celle-ci la responsabilité des dépenses d'exploration pour le projet Haib.

Les dépenses d'exploration relatives au Bloc J sont assujetties aux termes de l'entente avec IMD ratifiée par les actionnaires le 23 février 2006. En vertu de cette entente, Afri-Can a une obligation approximative minimum de paiement de 500 000 US \$ durant les douze prochains mois. Ce montant inclut le paiement de 300 000 \$ US que doit faire la Société au moment de la mobilisation et la consommation d'essence à la fin de chaque mois d'utilisation du vaisseau. Au 30 novembre 2006, le contracteur n'avait pas donné d'instructions relatives au premier paiement. Toutefois, les instructions pour le paiement de 300 000 US \$ ont été reçues le 31 décembre 2006 et le paiement a été dûment complété réduisant de ce fait les frais courus à payer de 355 000 \$.

La Société compte financer ses programmes d'exploration par les fonds recueillis soit par des placements privés soit par des partenariats stratégiques.

### **Opérations entre apparentés**

La prestation de services juridiques et de services de secrétariat auprès de la Société est assurée par un des administrateurs d'Afri-Can. Pour l'exercice terminé le 31 août 2006, un montant de 13 740 \$ d'honoraires juridiques a été comptabilisé en tant qu'honoraires professionnels dans les états consolidés des résultats et du déficit et un montant de 6 349 \$ a été comptabilisé en tant que frais d'émission de capital action pour ce qui concerne des services juridiques et aux services de secrétariat rendus.

Des frais administratifs pour un montant de 32 490 \$ ont été comptabilisés au poste des salaires, avantages sociaux et honoraires de gestion. Ces frais d'administration ont été facturés par une Société contrôlée par un dirigeant et Administrateur.

De plus, au cours de la même période un montant de 18 750 \$, en honoraires au Président du Conseil, a été comptabilisé en tant qu'honoraires versés à un administrateur dans le cadre de services de consultation rendus à Afri-Can.

Les opérations sont menées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords. Les montants dus aux administrateurs ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités précises de remboursement.

Le total de 653 189 \$ dû aux administrateurs (644 719 \$ au 31 août 2006) et payable au 30 novembre 2006, a été séparé en deux sections. Sous dettes à court terme dû aux administrateurs et Sociétés détenues par des administrateurs, on retrouve 124 116 \$ qui sont des dépenses encourues par la Direction dans le cadre de son mandat. Ses dépenses ont été chargées aux cartes de crédits personnelles des Dirigeants, mais n'ont pas encore été remboursées.

Le solde restant dû aux administrateurs se compose de salaires impayés et d'autres frais d'un montant total de 529 073 \$ (513 980 \$ au 31 août 2006). Soixante-dix pourcent (70%) de ces sommes sont payables à deux membres de la direction qui sont également des administrateurs. Le reste étant payable à un administrateur de la Société.

### **Principales estimations comptables**

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada nécessite que la direction établisse des estimations et pose des hypothèses qui influencent les montants des éléments d'actif et de passif déclarés, les montants reliés de revenus et de dépenses, la valeur de réalisation des gîtes miniers et des frais d'exploration et de développement reportés, l'évaluation des passifs environnementaux et la présentation du passif éventuel. Les résultats réels peuvent différer des montants estimés.

La note 2, afférente aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice le 31 août 2006, fournit un résumé détaillé de toutes les principales conventions comptables de la Société et des estimations comptables qui en sont tirées.

Les conventions suivantes sont considérées comme étant les principales conventions comptables car elles font appel à l'utilisation d'importantes estimations comptables :

#### **1) Conversion de devises étrangères :**

Les éléments d'actif et de passif monétaires de la Société canadienne et de la filiale de la Société considérée comme un établissement étranger intégré sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les éléments de l'état des résultats sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux historique. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion sont imputés aux résultats de l'exercice.

#### **2) Régime d'options d'achat d'actions**

Le 1er septembre 2002, la Société a adopté prospectivement les nouvelles normes pour les paiements à base d'actions (Chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions »). Ce chapitre définit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions versées à des salariés ou à des non-

salariés. En vertu de ces nouvelles normes, tous les paiements à base d'actions effectués à des salariés et à des non-salariés doivent être systématiquement constatés dans les états financiers de la Société. Ces normes établissent une méthode de constatation basée sur la juste valeur et encouragent les sociétés à adopter cette méthode de constatation pour leurs régimes de rémunération des employés à base d'actions. La Société utilise le modèle d'évaluation des options Black-Scholes en vue d'établir la valeur estimative des options attribuées. Le coût est constaté en tant qu'augmentation des charges salariales, des frais reportés ou des honoraires de même qu'à titre d'augmentation du surplus d'apport. Toute contrepartie versée par des salariés lors de l'exercice de ces options d'achat d'actions est portée au crédit du capital actions.

3) Gîtes miniers et frais d'exploration et de développement reportés :

Les coûts reliés à l'acquisition, à l'exploration et au développement de gîtes miniers sont capitalisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. S'il y a lieu, les revenus accessoires générés au cours de la période d'exploration et développement seront comptabilisés en diminution des coûts comptabilisés. Si des réserves de minerai économiquement profitables sont développées, les coûts capitalisés des gîtes miniers concernées sont virés aux immobilisations à titre d'actifs miniers et amortis selon la méthode des unités de production.

S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition, d'exploration et de développement ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété ou si le projet est abandonné ou subit des retards importants, celui-ci est dévalué à sa valeur de réalisation nette.

Le recouvrement des montants indiqués au titre des gîtes miniers et des frais d'exploration et de développement reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement rentables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les gîtes miniers et les frais d'exploration et de développement reportés ne représentant pas nécessairement la valeur présente ou future.

4) Bons de souscriptions :

La juste valeur des bons de souscriptions émis (modèle Black-Scholes) n'est pas séparé distinctement dans les sections capital actions et bons de souscriptions et Surplus d'apport dans l'avoir des actionnaires au moment de la clôture d'un financement.

Dans l'éventualité où des bons de souscriptions émis ne sont pas exercés à l'échéance, la juste valeur des bons de souscriptions annulés (calculée selon le modèle Black-Scholes au moment de l'émission originale des bons de souscriptions) est transférée du Capital Action et Bons de Souscriptions au Surplus d'Apport.

**Radiation des frais d'exploration reportés**

Conformément à sa politique, Afri-Can procède à l'examen de la valeur comptable de ses gîtes miniers et des dépenses connexes au cours du quatrième trimestre de chaque exercice ou lorsque des événements ou des circonstances particulières indiquent que la valeur aux livres de ces biens miniers peut dépasser leur valeur résiduelle. Une moins-value est comptabilisée lorsque la valeur aux livres de tels biens n'est pas recouvrable et dépasse leur juste valeur. Afin de pouvoir procéder à un tel examen, la direction se doit de poser d'importantes hypothèses, lesquelles sont assujetties à divers risques et incertitudes qui pourraient par la suite influencer sur la possibilité prévue de recouvrement de la valeur aux livres des gîtes miniers et dépenses afférentes.

## **Modifications aux conventions comptables incluant leur adoption initiale**

Au cours de l'exercice 2004, la Société a adopté la recommandation de l'ICCA sur la constatation et répartition du coût de mise hors service d'une immobilisation.

L'article 3110.13 du Manuel de l'ICCA se lit comme suit : « Lors de la constatation initiale d'un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, l'entité doit constater un coût de mise hors service de l'immobilisation en augmentant la valeur comptable de celle-ci du même montant que le passif. L'entité doit ensuite répartir le coût de mise hors service sur la durée de vie utile de l'immobilisation et le passer en charges selon une méthode systématique. »

Par conséquent, la phrase suivante a été ajoutée à l'information liée à la convention comptable d'Afri-Can pour les coûts environnementaux au cours de l'exercice 2004 : « Un montant correspondant sera capitalisé relativement à l'actif minier et amorti sur sa durée de vie utile. »

Selon nos vérificateurs externes, aucun changement aux pratiques comptables applicables à la Société n'est survenu en 2005 et en 2006.

## **Information sur les actions en circulation**

Au 30 novembre 2006, Afri-Can comptait 118 642 434 (118 642 434 \$ au 31 août 2006) actions émises et en circulation avec une valeur d'émission de 33 519 419 \$, 9 519 500 bons de souscription (11 401 062 au 31 août 2006) et 3 625 000 options (3 625 000 au 31 août 2005) en circulation, le nombre d'actions après dilution s'établissant à 133 786 934.

## **Capital actions**

Le capital actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions, dont 118 646 434 étaient en circulation à la date des présentes.

## **AUTRE**

Tel que requis par la politique «Instrument Multilatéral 52-109», la société a évalué l'efficacité de ses procédures de contrôle interne et de divulgation d'information en date de la fin de l'année terminée le 31 août 2006. Cette évaluation a été conduite sous la supervision et avec la participation du Président et Chef de la Direction et du Vice-président exécutif et Chef des Opérations financières. À la suite de cette évaluation, le Président et Chef de la Direction et le Vice-président exécutif et Chef des Opérations financières ont conclu que les politiques de contrôle et de divulgation d'information étaient adéquates.

La seule situation identifiée lors de cette évaluation est inhérente à toutes les sociétés publiques de faible capitalisation. En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clé, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensé par une supervision plus efficace du Chef de la Direction et du Chef de la Direction Financière. La Direction d'Afri-Can continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et accroîtra sa supervision dans les secteurs clés. Il est important de noter que cette situation pourrait impliquer que la Société doive engager du personnel supplémentaire de façon à accroître la séparation de tâche. Toutefois, les coûts d'opérations supplémentaires qu'engendrerait cette solution pourraient créer un risque financier important en regard à la viabilité de la Société. La Direction a donc décidé de divulguer ce risque potentiel dans ses divulgations réglementaires et procéder à l'ajout de personnel supplémentaire seulement au moment où le budget le permettra.

## FACTEURS DE RISQUE

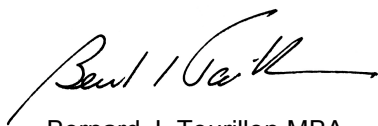
Toutes les gîtes minières de la Société détenue en co-entreprise n'en sont qu'au stade d'exploration et n'ont pas de gisements économiques de minéraux connus. Des investissements importants sont nécessaires pour mener à terme les programmes d'exploration et de développement de réserves. En l'absence de flux de trésorerie généré par une exploitation minière, la Société dépend des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration et de développement. Les conditions de marché et autres événements imprévisibles pourraient avoir un impact sur la capacité de la Société à lever les fonds requis à son développement.

Bien que la découverte de diamants puisse offrir un rendement substantiel, peu de propriétés d'exploration évolueront ultimement en une exploitation minière. Des dépenses importantes sont requises pour identifier, confirmer des réserves et construire des infrastructures minières. Il est impossible de confirmer si les programmes d'exploration courant de la Société vont ultimement résulter en une exploitation minière profitable.

Un certain nombre de facteur détermine la viabilité économique d'un gîte diamantifère. Ceci inclus la taille du gîte, la quantité, la qualité et taille unitaire moyenne en carat des diamants; la proximité du gîte d'infrastructure existante, l'estimation des coûts de développement et des coûts d'opération; les coûts de financement et les flux monétaires du projet; les prix estimés et le marché du diamant et la nature compétitive de l'industrie. D'autres facteurs clés tel que règles gouvernementales incluant celles reliées aux taxes, royautés, utilisation de territoires, l'environnement et l'impact socio-économiques sur les communautés affectées, ont une influence importante.

De plus, même si la Société a pris toutes les mesures pour vérifier qu'elle détient des titres en bon et due forme pour ses gîtes minéraux, il n'y a pas de garantie que les titres de la Société ne soient sujets à des ententes préalables non enregistrées ou à des entraves réglementaires. La conséquence de ces risques ne peut être mesuré avec précision. Toutefois, une combinaison de certains de ces risques peut avoir un impact sur le développement d'un gîte et peut réduire ou lui enlever sa viabilité économique.

La Société a l'intention de poursuivre l'exploration et le développement de ses propriétés, à la condition que les capitaux soient disponibles, et ce à des conditions acceptables et en fonction de résultats d'exploration et de faisabilité favorables à de telles activités. La Société entend se financer à même ses ressources financières existantes ou par émission d'actions ou de titres connexes. Toutefois, aucune assurance ne peut être donné quant à la réalisation de financements additionnels.



Bernard J. Tourillon MBA,  
Vice-président exécutif et Chef des services financiers

Montréal, le 24 janvier 2007